

DOW FRANCE S.A.

Détournement du Kreuzrhein



24780 RM



Agence de l'eau
Rhodan-Alpin



Etude Hydraulique et Hydrobiologique

JUILLET 1991

Atelier d'Ecologie Rurale et Urbaine
1, rue de Thann 68200 MULHOUSE

Introduction

La Société DOW FRANCE S.A. est actuellement susceptible de réaliser l'extension de sa surface d'activité, sur des terrains naturels et agricoles lui appartenant.

Pour ce faire deux solutions se sont dégagées :

- * soit réaliser l'extension de part et d'autre du cours d'eau, le Kreuzrhein, qui traverse les propriétés. Cette solution qui préserverait l'intégrité du cours d'eau ne permettrait cependant pas de séparer l'espace naturel de l'espace industriel.

Elle rendrait complexe la gestion des rejets et le captage des eaux de ruissellement. Tout accès au cours d'eau deviendrait impossible.

- * soit de détourner le cours d'eau pour réaliser l'extension de l'usine en un ensemble unique et bien séparé du milieu naturel qui serait regroupé en rive droite. Cette solution, plus séduisante sur le long terme présente des conséquences immédiates plus dommageables sur le milieu. Elle ne devient préférable à la première solution qu'une fois assortie de sérieuses mesures réductrices et compensatoires.

Les différentes mesures réductrices passent notamment par la définition d'un nouveau lit de cours d'eau le plus proche possible de l'état naturel stabilisé. C'est la raison pour laquelle l'Atelier d'Ecologie Rurale et Urbaine a été mandaté par la société DOW FRANCE S.A., sur le conseil de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, pour réaliser la présente étude. Une étude d'impact globale, portant également sur les écosystèmes terrestres, est en cours de réalisation.